

Assemblée UniNExt du 1^{er} février 2007 à 19h00
Aula de l'Université, Neuchâtel

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Message de bienvenue du Rectorat
3. Intervention du Doyen et présentation des nouveaux professeurs de la Faculté de droit
4. Rapport du président (avec une information sur la préparation du Colloque de Vattel prévu pour 2008)
5. Rapport de la vice-présidente sur l'état financier de l'Association ; rapport des vérificateurs des comptes ; approbation des comptes.
6. Relation avec la Société académique neuchâteloise : discussion et approbation de la proposition faite dans la convocation, y compris celle concernant la modification des Statuts (conformément à l'article 19, lettre f de ceux-ci)
7. Présentation par Monsieur David Krähenbühl, lauréat du prix UniNExt, de son mémoire de Master intitulé : «L'autorité des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, notamment en Suisse et en Allemagne »
8. Nomination des membres du Comité et du président (selon l'art.19, lettre b, des statuts)
9. Nomination des vérificateurs de compte et de leur suppléant (selon l'art. 19, lettre b des statuts)
10. Divers
11. Conférence de Monsieur Dick Marty mentionnée dans la convocation, suivie d'une brève plage de questions/discussion

Les membres de l'Assemblée sont chaleureusement conviés à l'apéritif qui suivra la séance, vers 20h15